

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

N° de Chèques Postaux: 355.44.

BULLETIN MENSUEL

N° 4. — Octobre-Novembre 1933

SOMMAIRE

**Avis importants. — Vente annuelle
Réunions du Mois. — Appel pour le Bal**

I. Association des Anciennes Elèves

1. Réunion du Conseil du 6 novembre.
2. Décoration.
3. Mariages. — Naissances. — Deuils.
4. Bibliothèque. — Avis.
5. Nouveaux membres de l'Association.
6. Prix de l'Association. — Concours et Examens.
7. Changements d'adresse.
8. Accusé de réception de cotisations.
9. Souscription à la Maison de Retraite de Pau.

II. Société de Bienfaisance

1. Réunion d'octobre.

III. Notes et Informations

1. Cours de Puériculture.
2. Dots pour jeunes filles.
3. Les Pouponnières et l'Œuvre sociale de l'Entr'aide des Femmes Françaises.
4. Le Foyer de la Jeune Fille de Strasbourg.
5. Le Foyer-Guide Féminin.
6. Adresses utiles.

PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN

Le *Bulletin* est ouvert aux annonces payantes. Nous prions nos compagnes de le signaler autour d'elles à tous ceux que cela pourrait intéresser.

S'adresser pour la Publicité :

POUR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION, à
Mme DELZANT, 39, avenue de Breteuil, 7°.

**POUR LES PERSONNES ÉTRANGÈRES A
L'ASSOCIATION**, à Mlle Georgette KAHN, 69,
Bd de Reuilly, 12°.

Nous signalons à Mesdames les Professeurs, à tous les membres de notre groupement les avantages qui leur sont accordés par les annonceurs, dès qu'elles se recommandent de l'Association.

Leur réserver notre clientèle est aussi un moyen de leur témoigner notre gratitude.

Avis important

Mme Castier, trésorière, 31, rue Jouvenet, Paris, 16°, prie instamment les sociétaires, particulièrement celles qui habitent l'étranger et les colonies, qui n'auraient pas encore réglé leur cotisation pour l'année courante, soit 15 fr., de bien vouloir la lui envoyer par mandat chèque ou virement postal (Compte 355-44 Paris). Ce compte est celui de l'Association. Les mandats doivent être adressés 71, rue du Ranelagh.

Elle leur rappelle qu'on peut racheter sa cotisation et devenir sociétaire PERPÉTUELLE en versant une somme de 200 fr. en une ou plusieurs fois.

Vente au Lycée Molière

au profit de la Société de Bienfaisance et des Œuvres du Lycée, le samedi 9 décembre, de 4 à 6 heures, et le dimanche 10 décembre, de 2 à 6 heures.

Nous demandons instamment à toutes nos compagnes de participer à notre Vente. Les moindres dons ou objets envoyés pour garnir les comptoirs par celles qui ne pourraient venir, seront reçus avec reconnaissance.

Prière de les adresser à Mlle H. Weil, Présidente de l'A., 2, rue de la Muette, 16^e, ou de les déposer chez le concierge du Lycée, avec la mention : Vente de Charité, Comptoir N^o 1.

Réunions du mois

Judi 21 décembre : Arbre de Noël. Prière d'envoyer au Lycée les jouets et objets destinés à la décoration de l'arbre, les lundi 18 et mardi 19 décembre.

Mercredi 17 janvier (3^e mercredi), à 4 h. 3/4 : Réunion de Bienfaisance.

Cercle amical, 17 décembre et 21 janvier (3^e dimanches, à 2 heures).

L'Assemblée générale de l'Association des Anciennes Elèves aura lieu le jeudi 25 janvier, à 3 heures, et sera suivie d'un thé.

Jours de Bibliothèque

De 2 heures à 3 h. 1/2 :

En décembre, les 2 et 16 décembre (1^{er} et 3^e samedis). (Voir plus loin l'article relatif à la Bibliothèque).

En janvier les 13 et 27 janvier (2^e et 4^e samedis).

Appel pour le Bal

Le bal annuel alimente notre Caisse de secours.

Pour aider les mères âgées, les orphelins que peuvent laisser derrière elles celles qui disparaissent, et de nombreuses compagnes malades, nous sommes obligées d'organiser, en février 1934, un bal, dont le produit puisse nous fournir les ressources qui nous sont nécessaires.

Pour son succès, nous adressons un pressant appel à celles qui dansent, aux élèves du Lycée, actuellement en Mathématiques élémentaires, Philosophie, Rétorique ou même de Seconde, et surtout aux jeunes anciennes qui fréquentent les Centres d'étude, Droit, Médecine, Facultés.

Nous demandons à toutes celles qui voudraient bien faire partie d'un Comité de Propagande et placer des cartes, d'envoyer le plus tôt possible leur nom à notre Présidente, Mlle Weil, 2, rue de la Muette, 16^e.

Le prix des cartes sera, comme par le passé : 15 fr.

I. Association des Anciennes Elèves

Réunion du Conseil du 6 novembre

Le Conseil de l'A. s'est réuni au Lycée, le lundi 6 novembre, sous la présidence de Mlle H. Weil. Deux de nos présidentes d'honneur, Mme la Directrice et Mlle Plicque, assistaient à la réunion. Mme Thirion s'était excusée, nous disant sa peine de ne pouvoir, encore cette fois, se joindre à nous.

Etaient présentes : Mlle Romand, vice-présidente, Mlle Kaufmann secrétaire-adjointe, Mmes Castier et Rubin trésorière et trésorière-adjointe, Milles Bouteille, Courtin, Hécart, Mmes Jeangirard et Münch, Mlle Valério.

S'étaient excusées : Mme Delzant retenue à la chambre par une forte crise de sciatique, Milles Picard et Turpin qui avaient un cours, Mme Nozières-Noël, trop prise par ses obligations maternelles, ayant maintenant un second bébé, et obligée, quelque peine qu'elle en ait, à donner, momentanément, sa démission du Conseil pour 1934.

Nous avons grand regret de cette décision, mais nous nous inclinons devant les raisons qui la motivent, espérant qu'il viendra un jour où Mme Nozières, dont nous avons éprouvé le dévouement aussi bien que l'intelligence, pourra se retrouver parmi celles qui dirigent l'A.

Mme la Directrice informe le Conseil que Mlle *Detchebarne*, professeur de Mathématiques au Lycée et M. H. de notre A., a été décorée de la *Légion d'honneur* à la promotion de juillet. La remise de la décoration sera faite par M. Huisman, Inspecteur général, un mercredi ou un samedi de novembre.

Il est décidé qu'à cette occasion l'A., représentée par son Conseil, fêtera Mlle *Detchebarne* et offrira un thé où seront invitées ses collègues et ses anciennes élèves.

En tête de l'ordre du jour figurait la collaboration de l'A. à la prochaine vente.

Le Comité organisera naturellement, comme chaque année,

d'accord avec les anciens professeurs et les anciennes élèves de bonne volonté, le *Comptoir n° 1*. Ce qu'il faut ce sont des vendeuses...

La Question de la *Bourse d'Etudes*, qui est d'une valeur de 700 fr., se pose toujours en cette saison. La Présidente, d'accord avec Mme la Directrice, propose de la décerner, pour 1934, à Mlle Denise Erlich, qui a été reçue à la 2^e partie du Baccalauréat en juillet et continue ses études de chimie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mlle Weil communique au Conseil deux appels qui lui ont été adressés :

1^o L'A. des anciennes élèves de Montpellier demande à l'A. de Molière de s'associer à elle pour secourir les misères provoquées, dans l'Hérault, par les inondations de septembre. Avant de répondre il nous faut interroger notre trésorière sur l'état de nos ressources. Il nous reste actuellement en caisse, une fois les dépenses engagées payées, 200 fr. sur nos ressources annuelles, et 1.250 fr. sur les ressources exceptionnelles. Nous votons 100 fr. pour envoyer à l'A. de Montpellier pour ses sinistrés.

2^o *Le Foyer de la Jeune Fille* de Strasbourg, nous adresse un appel pour aider à installer un nouveau Foyer plus vaste, où seront non seulement accueillies les jeunes filles de la région, mais encore les lycéennes de passage en Alsace. L'état de nos finances nous empêche actuellement, d'apporter notre aide, mais il est décidé de faire un appel pour le Foyer de Strasbourg, dans le *Bulletin*.

On décide également d'y insérer une lettre que notre Présidente a reçue de la direction de l'A. P. et dont elle nous donne lecture, pour lui demander si elle a à proposer des jeunes filles pauvres et méritantes pour les dotations annuelles.

Mlle Kauffmann communique au Conseil, de la part de Mme Delzant, une lettre de Mlle G. Kahn, notre agent de publicité, demandant, pour 1934, des modifications au contrat conclu en mai 1931. Ces modifications sont acceptées, et Mme Delzant est autorisée à traiter avec Mlle Kahn sur ces nouvelles bases.

Dans les premiers jours d'octobre, Mme la Directrice a reçu de la secrétaire de la Société Pédagogique Hongroise la lettre suivante dont Mlle Kauffmann donne lecture :

MAGYAR PAEDAGOGIAI
TARSASAG

Monsieur le Directeur,

La présidence de la Société Pédagogique Hongroise « Magyar Paedagogiai Társaság » avait l'honneur de nommer en 1904, à la proposition du recteur de l'Université de Budapest, M. le Docteur Béla Erödi, la savante et renommée institutrice du Lycée Molière, *Mme M. Dugard*, membre honoraire de la Société.

Ayant reçu l'information que *Mme Dugard* est décédée il y a quelques mois, je vous prie instamment de bien vouloir me donner quelques notions sur la vie et l'œuvre de la défunte. En qualité de secrétaire de la Société Pédagogique, j'ai l'intention de renouveler sa mémoire dans une des sessions prochaines de notre Société, afin que le nom de notre illustre membre honoraire soit éternisé aux pages de nos annales sociétaires.

En espérant de recevoir une réponse favorable sitôt possible, je vous prie de vouloir envoyer cette lettre...

Agréiez etc...

Budapest, 23 septembre 1933,

Signature :

Secrétaire de la Société Pédagogique Hongroise.

Nous sommes fort touchées de ce témoignage émouvant à la mémoire de notre chère ancien professeur.

Une *Plaquette* a été envoyée à Budapest, où la secrétaire de la Société Pédagogique trouvera tous les renseignements qu'elle peut désirer.

Mlle Kauffmann communique également au Conseil de la part de *Mme Delzant* une lettre adressée à celle-ci, de Rome, par Mlle Azéma Girard :

« C'est grâce à vous que j'ai passé un été aussi délicieux à Rome. Il est impossible, je crois, de rencontrer des personnes plus aimables que les *signore Pontecorvo* et *Sereni*. Aussi combien je vous remercie d'avoir parlé de moi à *Mme Pontecorvo*. » *Mme Pontecorvo* est la mère de notre jeune camarade *Renée Pontecorvo*. C'est réaliser un des buts *amicaux* de notre groupement que de réussir à établir des rapprochements entre nos différentes compagnes dans un but de mutuelle entraide, et

de leur faciliter les séjours à l'étranger nécessaires à leurs études.

Mlle Kauffmann donne enfin lecture d'une lettre de Mlle Lucie Mautoy, également adressée à notre secrétaire, où elle dit l'intérêt que présente pour elle la lecture du *Bulletin*, certaines initiatives qui y sont signalées, notamment l'« Œil qui s'ouvre », mais regrette que notre publication soit présentée de façon si médiocre et ne contienne aucune image ou représentation photographique illustrant les différents articles.

Nous sommes tout à fait d'accord avec notre correspondante, et apporterions très volontiers des modifications à la présentation de notre *Bulletin*... si l'état de nos finances le permettait.

Note est prise du livre qu'elle nous signale « un livre prenant et merveilleux », dit-elle : « *le voyage en stratosphère du Professeur Piccard* », dont l'achat est décidé.

Sur la proposition de Mlle Valério on décide également d'acheter « *Le Singe Blanc* » de Galsworthy, suite des « Forsyte ».

Mlle Kauffmann demande que le reliquat du crédit réservé à la Bibliothèque soit affecté à la reliure des livres en mauvais état.

La proposition est adoptée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Décoration

Mlle Detchebarne, agrégée de Mathématiques, sortit de l'École de Sèvres en 1899, à l'époque où le nombre encore restreint des postes dans les lycées de jeunes filles obligeaient les Sèviennes à débiter comme répétitrice ; elle passa ainsi à Lyon, puis à Bordeaux, et après un court séjour aux cours secondaires de Carcassonne, fut nommée professeur au Lycée de Toulouse où elle enseigna 15 ans. Arrivée à Paris en 1919, elle vint comme professeur au Lycée Molière en octobre 1920, où elle créa la classe de Mathématiques Élémentaires.

Toutes ses élèves de province et de Paris gardent d'elle le souvenir d'un professeur dont l'enseignement si clair et si vivant leur a fait comprendre et mieux encore aimer les mathématiques.

Nous sommes heureuses que cette belle carrière universitaire soit honorée par le ruban rouge de chevalier de la Légion d'honneur, et nous prions Mlle Detchebarne de bien vouloir accepter nos félicitations les plus chaleureusement respectueuses.



Mariages

On nous annonce le mariage de Mlle Georgette Le Brun avec M. André Bouchy, Ingénieur des Travaux Publics de la ville de Paris.

Mlle Aline Brousson, avec M. Degregori.

Mlle Michèle Pavard, avec M. François Mariani, Ingénieur des Arts et Métiers.

Mlle Jacqueline Hirsch, avec M. Anatole Willk, élève à l'Ecole Polytechnique.

Mlle Georgette Lévy, avec M. Gérard Beaucaire.

Mlle Jacqueline Denis, avec M. Roger Boudin, Ingénieur civil des Mines, fils de M. M. Boudin, Professeur au Lycée Janson-de-Sailly, chevalier de la légion d'honneur et de Mme M. Boudin (Madeleine Brelet).

Mlle Josette Trèves, fille de M. et Mme Roger Trèves (Sophie Cahen), avec M. Robert Nordmann.

Nos meilleures félicitations à nos jeunes compagnes, ainsi qu'aux plus anciennes, qui nous annoncent le mariage de leurs enfants, et tous nos souhaits de bonheur aux jeunes ménages.

Naissances

On annonce la naissance de :

Jacques, fils de M. et Mme Leneveu (Germaine Arnaud).

Colette, fille de M. et Mme Nozières (A. Noël).

Christiane, 4^e enfant de M. et Mme Fouché (G. Bonnard).

Edith, fille de M. et Mme Jean Luc (Paule Lafargue).

Claude, fille de M. et Mme André Gutton (Elisabeth Lafargue).

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux de prospérité aux nouveau-nés.

Deuils

Nous avons appris avec une grande peine la mort de notre compagne Mme René Rousselin (Geneviève Tijoux), qui faisait partie de notre A. comme sociétaire perpétuelle et était restée profondément attachée à notre Lycée.

Elle est partie dans des conditions particulièrement tristes, dans sa 27^e année, à Marrakech, où elle avait suivi son mari le lieutenant Rousselin. Elle repose dans le cimetière de Marrakech



MARIAGES & CÉRÉMONIES
FÊTES RELIGIEUSES & SPORTIVES
VENTES DE CHARITÉ
Société Anonyme des Anciens Etablissements
PRADEL & C^{ie}
au Capital de 4.300.000 fr.
44 à 52, Rue Mademoiselle, Paris, XV^e

Décorations & Marquises aux Eglises
et aux Domiciles.. Garnitures de Plantes
et Fleurs - Voitures automobiles..
Imprimerie de luxe, gravure, Lithogr^m, Typogr^m

— Sur demande, un Représentant
se rend à domicile

♥ Téléphone

Séjour : 02-32 (3 lignes groupées)

auprès de son petit René, décédé en mai 1931, à l'âge de 11 mois, et de son petit Philippe, décédé 10 jours avant elle, à l'âge de 12 jours.

Nous nous associons de tout notre cœur au deuil des siens qui est aussi le nôtre.

*
**

Mlle Thierry, professeur au Lycée Molière, M.H. de l'A., nous fait part du décès de sa sœur, Mme Vve Boyer.

Nous apprenons la mort de :

Mme Gustave Meyer, mère de Mme Pierre Morisse (Madeleine Meyer).

Mme Ernest Delon, grand'mère adoptive de Mme Robert Maria (Antoinette Perrier).

Mme Arthur Lévy, mère de Mlles Antoinette, Anne et Odile Lévy).

M. Paul Dusart, architecte diplômé par le Gouvernement, père de Mme Berger-Lheureux (Lucienne Dusart) et de Mlle Thérèse Dusart.

M. Amédée Trouilhé, père de Mlle Jeanne Trouilhé.

M. Gontier, Directeur des Douanes, Conseiller technique auprès du Gouvernement général de l'Afrique Occidentale, Chevalier de la Légion d'honneur, père de Mlle Charlotte Gontier.

Mme Vve Léon Lahye, grand'mère de Mlle Thérèse Voillot.

Mme Vve Louis Hubinet, grand'mère de Mme H. Leclercq (Roselyne Boulanger).

Mme Boegnér, mère de Mme Berthoud (Denise Boegnér).

Nous prions Mlle Thierry, ainsi que nos compagnes si cruellement éprouvées, de croire à notre profonde et douloureuse sympathie.

Bibliothèque

Avis important

Jours d'ouverture habituels : 2^e et 4^e samedis, de 2 heures à 3 h. 1/2.

Des changements, provoqués par des vacances scolaires ou une coïncidence de date, pouvant se produire en cours d'année, prière de consulter attentivement les dates annoncées dans chaque *Bulletin*.

En décembre, la vente annuelle ayant lieu le 2^e samedi, et les vacances de Noël commençant le 4^e samedi, la Bibliothèque sera ouverte les 1^{er} et 3^e samedis, c'est-à-dire les 2 et 16 décembre.

En janvier, comme de coutume, les 2^e et 4^e samedis : 13 et 27 janvier.

Mlle Lucie Bérillon, notre chère ancien professeur, a remis à Mme Delzant, pour notre Bibliothèque, un volume qu'elle vient de publier : *La Préparation au Bonheur* (1).

Nous l'en remercions bien vivement, et toutes voudront lire ce volume et le faire lire autour d'elle, car c'est à la fois un livre d'érudition et le résumé d'expériences personnelles au cours d'un long apostolat.

L'auteur a condensé, dans ce « répertoire du Bonheur », les préceptes que, si souvent, elle a exposés à l'École de Psychologie, l'exhortation à l'équilibre moral, à l'euphorie...

« Professeur d'optimisme », son but est de montrer où sont les joies de la vie pour y puiser un réconfort, et que « toute éducation est vaine qui n'est pas créatrice de force, de beauté et de joie ». Mieux que personne elle sait que le bonheur ne s'enseigne pas en leçon, mais bien plutôt par l'exemple.

Cet exemple, nous savons qu'elle l'a toujours donné, et c'est elle tout entière que ses anciennes élèves retrouveront à travers les anecdotes piquantes, les observations vécues et la bonne humeur qui enlèvent à ce livre tout caractère d'abstraction.

*
**

Nos compagnes trouveront également deux nouveaux volumes :

« Le Singe Blanc », de Galsworthy (suite des Forsyte).

« Le Voyage du Professeur Piccard dans la Stratosphère ».

Avis

Nous signalons tout spécialement à l'attention de nos compagnes l'avis ci-dessous concernant *les leçons de Harpe*, que donne Mme Eliane Cassella, premier prix du Conservatoire, ancienne élève du Lycée, et sœur de notre camarade Mlle Manuella Cassella.

(1) *La préparation au Bonheur*, par Lucie Bérillon, agrégée des lettres, professeur à l'École de Psychologie. 1 vol. chez Stock.

*
**

Nous rappelons également à nos compagnes que M. Pontecorvo, père de notre jeune camarade, Renée Pontecorvo, réserve des conditions toutes amicales aux membres de notre A., aux *Ameublements Lacroix, 104, Faubourg Saint-Antoine* (Diderot 41-75) qu'il dirige et sur lesquels on trouvera plus amples renseignements à la fin de ce *Bulletin*.

*
**

Nous désirerions vivement trouver des journées de travail à Mlle Berthe Mouchon, 53, rue Chardon-Lagache, que Mlle Ellie Scott nous a beaucoup recommandée avant de quitter Paris. Depuis des années Mlle Mouchon faisait, chez les demoiselles Scott, plusieurs journées par semaine. Par suite du décès d'une autre ancienne cliente, elle ne gagne actuellement plus rien. Elle est excellente lingère, peut travailler chez elle ou à domicile et même rendre quelques services dans un ménage.

*
**

Notre compagne, Mme Dumont (S. Rouffilage), recommande chaleureusement une jeune Allemande, exilée par l'hitlérisme, qui est un remarquable professeur de gymnastique, d'assouplissement, d'éducation respiratoire, harmonie des mouvements et danse rythmique.

Elle donnerait des cours d'ensemble ou des leçons particulières pour enfants et adultes dans des conditions très modérées, à un studio situé rue de la Pompe. S'adresser à Mlle Ingeborg Roon, King George, 13, rue Pauquet, de 9 h. à 11 h. 30.



Mme ELIANE CASSELLA

1^{er} Prix de Conservatoire

*Diplômée de l'Enseignement de la Musique
dans les Etablissements de l'Etat*

LEÇONS DE HARPE

17, boulevard Jules Sandeau, PARIS (16^e)

Nouveaux membres de l'Association

Sociétaire Perpétuelle

Mme Rouault (Simone Boudin), 5, square Vernemouze.

Sociétaires

Mlles Henriette Pétin, 5, rue Molitor, 16^e.

Lisette Piettre, 6, rue de la Mission-Marchand.

Aspirante

Mlles France L'Huillier, 6 bis, rue d'Auteuil.

Geneviève Miquelard, 106, rue de la Pompe, 16^e.

Prix de l'Association

Les prix fondés par l'Association ont été décernés de la façon suivante :

Prix Henriette Stoude

Mlles Françoise Duché (élève de 1^{re})

Simone Cochard (élève de 6^e).

Prix Madeleine Plicque

Mlle Denise Lévy (élève de Math.).

Prix Marie Dugard

Mlle Suzanne Grandjean (élève de Philosophie)

Prix Isabelle Mallet

Mlle Rosine Stœcklin (élève de 1^{re})

Prix Henriette Hécart

Mlle Nathalie Vanstein (élève de Seconde)

Prix Solange Karpelès

Mlle Janine Touchon (élève de 7^e)

Concours et Examens

Nous remercions vivement celles de nos jeunes compagnes qui ont bien voulu nous faire part des succès, dont quelques-uns particulièrement brillants, qu'elles ont remportés aux différents concours ou examens, et que nous annonçons avec autant de joie que de fierté.

A toutes nous adressons nos plus chaleureuses et amicales félicitations.

Toutefois, ne pouvant avoir connaissance que des résultats d'examens qui ont été communiqués directement, soit à l'administration du Lycée, soit à nous-mêmes, nous déclinons toute responsabilité quant aux lacunes ou erreurs que peut contenir notre liste et regrettons que la négligence d'un certain nombre de nos jeunes compagnes nous prive du plaisir de les féliciter.

Agrégation de Mathématiques

Toutes nos félicitations à Mme Henri Pochard (Marcelle Toursel), reçue 2^e au Concours d'agrégation de mathématiques (femmes).

Admission à l'École Normale Supérieure

Nous avons appris avec joie le brillant succès de Mlle Jacqueline David, reçue 2^e au Concours d'admission à l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm.

École Normale de Sèvres

Nous avons été également très heureuses du succès de notre jeune camarade, Mlle Henriette Jeangirard, fille de Mme Jeangirard, professeur au Lycée, et membre du Conseil de l'A., reçue à l'École Normale Supérieure de Sèvres (jeunes filles).

Doctorat en Droit

Mlle Magdeleine Lévy-Bauer a soutenu avec succès, en juin dernier, une thèse de droit sur les *Tribunaux pour enfants*, et a obtenu le titre de *Docteur en Droit* avec la mention *Très-Bien*.

Licence en Droit et Sciences Politiques

Mlle Christiane Carré, qui est *Licenciée en Droit*, depuis 1930, est, depuis cette année, *brevetée de l'École libre des Sciences Politiques (Finances Privées)*, avec la mention « *Bien* ».

Doctorat en médecine

Nous venons seulement d'apprendre que notre camarade, Mme Pol Dumont (Liliane Ruyters), avait obtenu son *grade légal de Docteur en médecine à l'Université de Liège*, en juillet 1932, un mois avant d'épouser le Docteur Pol Dumont.

Chirurgie Dentaire et Pharmacie

Mlle Madeleine Jacquot a obtenu, en juillet dernier, son diplôme de *Chirurgien Dentiste de la Faculté de Paris* ; sa sœur, Lucette, a subi avec succès le 2^e examen de fin d'année à la Faculté de Pharmacie.

2^e Certificat de Droit

Mariane Casevitz.

Certificat d'aptitude à l'Enseignement du chant et de la musique dans les Ecoles normales et Lycées (1^{er} degré)

Mlle Solange Méternique

BACCALaurÉATS

Mathématiques

Mlles
S. Deligny.
Dumas.
Heymann.
Judalais.
Lange.

Mlles
Le Sech, *M. A.B.*
D. Lévy, *M. B.*
Y. Luinaud, *M. A.B.*
Ozenne.
Roukhomovsky, *M. A.B.*

Philosophie

Mlles
Angel.
Bochet.
Bonnaure.
Borgel, *M.A.B.*
Bouchot-Plainchaud.
Bouhant.
J. Claus.
S. Claus.
Denis.
A.-R. Ebersolt.
Ebner, *M. B.*
Emerique.
Erllich, *M. A.B.*

Mlles
G. Faivre, *M. A.B.*
Foerster.
Frœbé Jacqueline.
Grandjean, *M. T.B.*
Lévy, *M. A.B.*
Le Sech, *M. A.B.*
Lhomme, *M. A.B.*
L'Huillier, *M. B.*
Lion, *M. A.B.*
G. Luinaud, *M. A.B.*
Y. Luinaud, *M. A.B.*
Lyon-Caen.
Maestracci.

Moreau, *M. A.B.*
Neuskens.
Piettre, *M. A.B.*
Rabourdin, *M. A.B.*

Ravizé, *M. A.B.*
Réveillaud, *M. B.*
Shamasch.

PREMIÈRE PARTIE

Section A

Mlles
Fontainas.
Gaucher.
Kœcklin.
Lorton, *M. A.B.*

Mlles
Nekhorocheff.
Salvan.
Stœcklin.
Vorin, *M. A.B.*

Section A'

Mlles
Bataille.
Brüker, *M. A.B.*
Brussaux, *M. A.B.*
Canel.
Charrière, *M. B.*
David-Paquin.
Doubinsky.
Dupuis.
Durckheim.
Gabaï.
Guérin.
Helleu.
Lafaurie.
Le Rouge, *M. A.B.*
Maillard, *M. B.*
Mérigeault.

Mlles
Michaud.
Moreux.
Morizet.
Noullivos, *M. A.B.*
Oteifa.
Perdereau.
Pérony.
Pescio, *M. A.B.*
Pilon.
Piquerel.
Renouard.
Rivline, *M. T.B.*
Sauvaire.
Vautrin.
Weiller.
Wess, *M. B.*

Section B

Mlles
Aubineau.
Bonnet.
Duché.
Ebersolt.
Etlin, *M. A.B.*
Falco.
Golicheff.

Mlles
Jacob.
Millet.
Oldenbourg, *M. A.B.*
Tarassoff.
G. Weill.
N. Weil.
Wormser.

Certificat d'Etudes secondaires

Mlles Bloch, Charron (*M.B.*), Chappuis, Fischof, Le Galliard,
Kiesko, Renard.

Accusé de réception de cotisations

Sociétaire perpétuelle

Mme Rouault (1^{er} versement).

Sociétaires 1933

Mlles S. Bonabeau ; Béatrice et Geneviève La Fleur ; Mme Launois-Dornier ; Mlle Henriette Pétin ; Mme Pinot-Bazangeon ; Mlles Pozzi ; E. et M. Salomon ; Seicaresco ; Mme Thomas-Bernard.

Aspirantes 1933

Mlles Anne-Rose Ebersolt ; France L'Huillier ; Geneviève Miquelard.

Erratum au « Bulletin » avril-mai 1933

Mmes Auburtin.

Mlles Suzanne Pairard.

Jeanne Barras.

Odette Repiquat.

Jacqueline Frœbé.

Erratum au « Bulletin » juin-juillet 1933

Mme *Berthoud-Boegner* et non Berton.

Souscription à la Maison de Retraite de Pau

Voici une première liste de celles de nos compagnes qui ont *compris et répondu* à notre appel pour la maison de retraite de Pau. Nous espérons que leur exemple sera suivi.

Mmes et Mlles Solange Méternique, 1 fr. ; Henriette Jeangirard, 1 fr. ; Simone Godde, 1 fr. ; Germaine Kopp, 1 fr. ; Goffart, 1 fr. ; Madeleine Lenoir, 1 fr. ; H. Lavoine, 1 fr. ; Mantois, 1 fr. ; Thérèse Dusart, 1 fr. ; O. Ligoneix, 1 fr. ; Marietta Martin, 1 fr. ; Imbert, 1 fr. ; Brunet, 1 fr. ; Rapin, 1 fr. ; Jeanne Cadet, 1 fr. ; Hahn, 1 fr. ; Dumoulin, 1 fr. ; J. Leconte, 1 fr. ; Geneviève Lorain, 1 fr. ; Berthe Mireux, 1 fr. ; Lansaretti, 1 fr. ; M. et A. Chastanet, 2 fr. ; Bonabeau, 1 fr. ; Pozzi, 1 fr. ; Jeanne Seicaresco, 1 fr. ; E. et M. Salomon, 2 fr. ; Mmes Van de Griendt, 1 fr. ; Lobion, 2 fr. ; Boutillier, 1 fr. ; Marx Lévy,

1 fr. ; Charpentier-Douchez, 1 fr. ; J. de Migne, 5 fr. ; M.-L. Cerf-Eade, 2 fr. ; Launois, 1 fr. ; Duplantier, 1 fr. ; Bentz, 1 fr. ; L. Dreyfus, 1 fr. ; Bazin, 1 fr. ; Réaubourg-Besmier, 1 fr. ; Lizeraud, 10 fr. ; Paul Meyer, 1 fr. ; Jubert, 1 fr. ; Potier, 1 fr. ; Langeron, 1 fr. ; Schwartz, 5 fr. ; Abeloos, 1 fr. ; Lelièvre, 1 fr. ; Kuss, 1 fr. ; Provaisal, 1 fr. ; Lefèvre, 1 fr. ; Simon-Lévy, 1 fr. ; Mlles M. et N. Weil, 5 fr. ; Mmes Berthoud, 1 fr. ; Poirier, 1 fr. ; Durin, 1 fr. ; Koechlin, 5 fr. ; Mlles Rozanès, 1 fr. ; Geneviève Rousselot, 1 fr. Total : 87 francs.

II. Société de Bienfaisance

Réunion de Bienfaisance du 21 octobre

L'année dernière, à la réunion d'octobre, Mlle Scott était pour la dernière fois parmi nous et un mois seulement la séparait de la mort. Nous n'étions pas nombreuses samedi, mais aucune de nous ne pouvait détacher sa pensée de ce douloureux anniversaire ; le souvenir de Mlle Scott nous était plus présent encore que d'habitude ; nous sentions la douceur et la profondeur de son autorité ; nous suivions son impulsion et nous étions sûres d'être sur le bon chemin.

Nous cherchons d'abord à nous entendre sur les dates de réunions : le samedi et le jeudi sont fort gênants pour beaucoup ; le 3^e mercredi de chaque mois à 5 heures moins un quart semble mieux convenir à toutes. En novembre nous aurons une réunion spéciale pour préparer la vente, dont la date, déjà fixée, ne peut être modifiée ; en décembre pas de réunion à cause de l'arbre de Noël.

Le changement de jour ne sera donc appliqué qu'à partir de la réunion de janvier.

La trésorière insiste sur la nécessité de bien préparer la vente car d'elle dépend notre activité pour l'année 1934. Nous sommes actuellement bien pauvres ! Heureusement Mme Münch nous apporte 800 fr., subvention du maire. Nous sommes très touchées d'apprendre que notre jeune compagne, Françoise Stein, que nous venons de perdre, a laissé une partie de ses économies à notre Société. Mlle Picard, enfin, nous apporte 500 fr. de la part de la famille de sa cousine qui vient de disparaître.

Ces divers dons vont être d'une bien grande utilité.

Les visiteuses nous rendent alors compte de leurs enquêtes auprès de nos familles. Mme Delzant s'occupe de Mme D., qui vient de rentrer d'un séjour à la montagne où elle a passé trois mois qui lui ont fait beaucoup de bien. Son séjour a été payé par les assurances sociales, et le supplément par la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, de Javel, travaillant d'accord avec le dispensaire d'hygiène social. Il faut maintenant s'occuper de son loyer. Pour le terme échu en octobre, il est probable qu'elle obtiendra un secours du bureau de bienfaisance du 15^e, mais peu élevé. Un crédit maximum de 125 fr. est ouvert pour elle à Mme Delzant qui pense s'entendre avec les autres œuvres qui s'intéressent à elle pour le complément du terme.

A ce propos, Mme Delzant insiste sur l'utilité de l'entente entre œuvres et sur l'opportunité d'adhérer au *Fichier Central*, aussi bien dans l'intérêt moral que matériel des familles auxquelles nous nous intéressons.

Le principe de cette adhésion est adopté et Mme Münch demande à Mme Delzant de bien vouloir représenter régulièrement notre Société à l'Union des Œuvres du 15^e, pour les familles résidant dans cet arrondissement, comme elle le fait elle-même à l'Union des Œuvres du 16^e pour les familles du 16^e.

Mme Delzant a vu également la famille C. dont nous nous sommes occupées autrefois et qui se trouve de nouveau dans la gêne par suite du demi-chômage de la mère qui n'a réussi à payer son loyer qu'au prix de grandes privations. On décide l'envoi d'un colis d'épicerie.

Mme Delzant nous parle enfin d'une ancienne élève du lycée, Mme A., qui est hospitalisée à Dun-sur-Aurore. Elle est atteinte d'une maladie mentale et souffre de son isolement. Les anciennes élèves, qui l'ont connue, promettent de lui faire parvenir des vêtements chauds dont elle a besoin et de lui écrire, car la pensée que des amies s'occupent d'elle, la réconfortera.

Mme Castier, ensuite, nous entretient de ses familles. Parmi elles, plusieurs n'ont plus besoin d'aide, aussi Mme Castier en a-t-elle prises de nouvelles. L'une retient particulièrement notre attention : un enfant de quatre ans, qui partait en vacances dans l'Est, est tombé du train et a été gravement blessé. Il a été opéré dans un hôpital de Strasbourg et doit rester un an dans le plâtre. L'opération a coûté 600 fr. aux parents et les voyages pour l'aller voir et le ramener ont augmenté leurs dépenses. Si on ne peut obtenir une indemnité du chemin de fer sur lequel s'est produit l'accident, l'A. interviendra.

Mme Alexandre s'occupe toujours de la famille F. : un des

enfants vient d'être opéré en septembre : les assurances ont payé en partie, le lycée a complété. Maintenant, la famille qui se compose de 5 personnes, vit avec 18 fr. par jour. Un envoi d'épicerie sera certainement bien accueilli ! Mme Alexandre demande aussi un lit d'une personne pour la famille G. Elle nous parle de l'ainée, une jeune fille paralysée qui gagne sa vie en faisant des chemises. Elle doit en coudre deux en huit heures. Si elle peut en coudre davantage, elles lui sont payées 0 fr. 30. Elle préférerait utiliser le temps dont elle dispose, quand le travail obligatoire est terminé, à se faire un tricot, mais elle n'a pas de laine, l'A. lui en enverra.

Mme Dumont demande des vêtements pour une blanchisseuse très méritante, à qui elle s'intéresse. On décide d'en envoyer. Elle prie aussi qu'on l'aide à procurer un manteau bien et de petite taille, à une jeune fille dont elle s'occupe et qui a besoin d'être mise décentement pour remplir l'emploi qu'elle vient de trouver.

Mme Lévy demande des vêtements pour ses familles M. et P.

La question du vestiaire est une fois de plus posée. Celles qui s'en occupent sont découragées car elles manquent de place pour ranger les vêtements. Voici ce qu'on a décidé : les visiteuses enverront en juillet et en octobre à Mmes Lévy et Durkeim qui sont chargées du vestiaire, des listes, où elles indiqueront ce dont elles ont besoin. Les paquets seront déposés chez le concierge. S'il reste des vêtements on les enverra à la mairie du 15^e où les visiteuses pourront en aller chercher en cours d'année. On ne gardera au lycée que peu de vêtements réservés aux familles du 16^e.

ÉDITIONS **A.M.T** 27, RUE DU CHERCHE-MIDI, PARIS

LES CONTES DE PERRAULT

Cendrillon	Le volume :	Peau d'Ane
Le Petit Poucet	3 fr. 50	Le Chat botté
La Belle au Bois	Barbe-Bleue	Le Petit Chaperon
dormant	Riquet à la houppe	rouge

III. Notes et Informations

Cours de Puériculture

Le *Cours de Puériculture*, destiné aux dames et aux jeunes filles, de *M. le Professeur Lerouboulet*, ont commencé le jeudi 9 novembre 1933, à 10 h., à l'*Hospice des Enfants assistés* (salle des cours du Pavillon Pasteur) et sera continué, *chaque jeudi*, à la même heure.

Des démonstrations pratiques auront lieu le même jour, de 9 heures à 10 heures, avec la collaboration du personnel de l'Institut.

Cet enseignement est gratuit, mais le nombre des élèves étant limité, il est nécessaire de s'inscrire au Laboratoire (Hospice des Enfants assistés), tous les jours, sauf le dimanche, de 9 à 11 h., à partir du 16 octobre.

Dots pour Jeunes Filles

Notre présidente a reçu de la direction du Service des Secours de l'A.P., la lettre suivante que nous communiquerons à nos compagnes pour le cas où elles auraient à proposer quelque jeune fille intéressante.

« MADAME LA PRÉSIDENTE,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que mon Administration dispose actuellement de dots de mariage de 10.000 francs au titre de la Fondation Bell, en faveur de jeunes filles pauvres et méritantes demeurant dans les 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e et 15^e arrondissements.

« Pour pouvoir bénéficier de cette fondation, les jeunes filles doivent être Françaises, être âgées de plus de 21 ans et de moins de 30 ans au 1^{er} juillet 1933. Elles doivent, en outre, justifier de 3 ans de résidence à Paris, dont un an dans un des arrondissements ci-dessus, exercer une profession régulière.

« La dot sera versée aux jeunes filles désignées si elles se marient avec un Français dans le délai de trois ans à dater de la décision d'attribution.

« Si vous connaissiez, parmi les anciennes élèves, membres de votre Association, des jeunes filles remplissant les conditions ci-dessus, de situations pauvres ou modestes, et dont les mérites personnels pourraient retenir l'attention de la Commission chargée de l'attribution des dots de la Fondation Bell, je vous serais obligé de vouloir bien les pressentir et les inviter à adresser leurs demandes le plus tôt possible au service des Secours de mon Administration, 3, avenue Victoria. »

Les pouponnières et l'Œuvre sociale de l'Entraide des Femmes françaises

Notre Lycée envoie chaque année 2.000 fr. aux Pouponnières de l'Entraide. (1.000 fr. provenant des élèves du Lycée, 1.000 fr. provenant de l'A. des anciennes élèves).

Nous pensons que nos compagnes seront contentes d'avoir quelques renseignements sur ces pouponnières et le développement de l'Action sociale de l'Entraide.

Sa *Section de Pouponnières aide les mères* qui, pour travailler, sont obligées de se séparer de leurs enfants, et celles qui, pour rester avec leurs enfants, rentrent dans les Pouponnières, et *sauve les enfants* dans les *Pouponnières Universitaires de Boulogne-sur-Seine, Fontenay-sous-Bois, Epernay, St-Cloud*, et les *Pouponnières Affiliées de Marseille et de St-Mihiel*.

Dans ces *pouponnières*, depuis la création, en 1917, jusqu'au 31 décembre 1932, ont passé :

5.189 enfants pendant 1.052.741 journées ;
1.562 mères pendant 295.472 journées.

Sa *Section d'Adoption familiale* recueille les enfants abandonnés ou orphelins dans sa pouponnière de St-Cloud, et leur trouve une famille adoptive. 882 enfants ont été ainsi placés par ses soins.

Sa *Section d'Enseignement* répand les notions si nécessaires de puériculture.

Elle a instruit, dans ses cours théoriques de puériculture, 1.008 élèves ;

dans ses stages pratiques 931 ;

dans son école de gouvernantes 144.

La Pouponnière de Boulogne est celle qui nous intéresse tout

spécialement. En 1932 elle a accueilli 198 enfants et 23 mères, et nous avons été heureuses d'apprendre que sa dévouée Directrice, Mme Beauquenne, qui, depuis 16 ans, se consacre avec tant de vigilance aux soins des tout petits de l'E.F.F., a obtenu la Médaille d'honneur de première classe du Ministère de la Santé publique.

Rendons-nous compte personnellement de la façon dont s'y accomplit l'œuvre de sauvetage de si nombreux enfants, en allant faire une visite jeudi après-midi : on n'a qu'à s'y présenter de la part du Lycée Molière pour y recevoir bon accueil.

Foyer de la Jeune Fille de Strasbourg

On nous demande de transmettre à nos compagnes un appel qu'adresse le *Foyer de la Jeune fille* (16, rue des Charpentiers), qui a rendu de si grands services à Strasbourg, depuis 13 ans :

« Le nouveau Foyer de la Jeune fille de Strasbourg est non seulement destiné aux jeunes filles résidant dans la ville, mais aux passagères venues du dehors.

« Tout particulièrement il sera heureux de recevoir les élèves ou anciennes élèves des lycées et collèges — en résidence ou de passage à Strasbourg — et de favoriser ainsi l'accueil de l'Alsace aux autres provinces de France.

« Malgré l'aide reçue de notre entourage, nous avons encore à fournir un intense effort financier pour l'aménagement de l'immeuble qui s'ouvrira dans quelques semaines.

« C'est pourquoi nous prenons la liberté de solliciter l'aide financière de votre groupement, croyant que le caractère social de notre œuvre féminine et le moyen de propagande française qu'elle représente en Alsace sauront attirer votre sympathie.

« Nous nous excusons, Madame la Présidente, de réclamer aussi librement l'appui de votre Association et, dans l'espoir d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer l'assurance de nos sentiments distingués.

« Pour le Conseil de l'Administration :

« La Directrice,

« MONTEIL. »

On peut adresser son offrande par chèque postal : Foyer de la Jeune fille, 157-10, Strasbourg, ou virement Société Générale Alsacienne de Banque, compte N° 92.298.

Le Foyer guide féminin

Notre compagne, Mme Pierre Lévi, nous signale l'Association dite *Le Foyer-Guide Féminin*, qui a pour but d'aider et de coordonner l'activité et le travail des femmes, plus particulièrement dans l'ordre pratique et professionnel.

La femme trouvera au *Foyer* l'atmosphère la plus favorable à son activité et à sa vie intellectuelle, dans un local en plein cœur de Paris, 20 boulevard Montmartre.

L'Association est un *Guide*, la femme y trouve toutes les facilités pratiques qui lui permettent de vaincre les complexités de la *vie d'affaires* et de la *vie sociale*.

L'Association reçoit des membres professionnels et non professionnels (cotisation 100 fr. par an), ainsi que des membres bien-faiteurs.

Une vaste et belle propriété, le château de la Brévière, dans la forêt de Compiègne, est mise à la disposition des Sociétaires et de leurs proches pour leur repos et leur week-end.

Secrétariat ouvert tous les jours, de 11 h. à 23 h., au siège de l'Association, 20, boulevard Montmartre, Paris, 9^e (carrefour Richelieu-Drouot). Tél. : Provence 49-21, 49-22.

Adresses utiles et Offices de Placement

Au début de l'année scolaire nous rappelons à nos compagnes :
que le *Service de Placement de l'Union des Associations*, 99, rue de Prony (Wagram 05-55) leur est ouvert le *mardi matin* de 10 à 11 heures ; le *vendredi après-midi*, de 14 à 16 heures.

On peut également se renseigner utilement soit au point de vue *orientation professionnelle*, soit au point de vue *situations* :

à l'*Union des Françaises Diplômées*, 4, rue de Chevreuse.

au *Foyer International de l'étudiante*, 93, bd. St-Michel.

à l'*Entente Universitaire, Maison des Étudiantes*, 14 boulevard Raspail, mardi et jeudi ; tél. : Fleurus 36-13.

à la *Fédération des Œuvres Féminines de Placement*, 14, rue Richelieu.

à l'*Association des Institutrices Diplômées*, 43, rue Richer, 9^e.

à la *Guild Internationale*, 16, place de la Sorbonne.

Mme Delzant, secrétaire de l'A., 39, av. de Breteuil, centralise les offres et demandes d'emploi, ainsi que les offres et demandes de répétitions qu'on veut bien lui faire parvenir.

Elle rappelle aux parents d'Elèves du Lycée que de nombreuses anciennes élèves possédant des certificats de licence ou licences complètes, sont tout à fait capables de guider leurs enfants dans leurs études.

Pharmacie du Lycée Molière

— 888 —
R. DENIS

Ex-interne des Hôpitaux de Paris
LABORATOIRE SPÉCIAL D'ANALYSES MÉDICALES

85^{bis}, rue du Ranelagh,

PARIS (16^e).

Téléphone : Auteuil 13-89.

Le Gérant : A. COUÉSLANT.

CAHORS, IMP. A. COUÉSLANT (personnel intéressé). — 47.409